

Annexe A – Description des Services

PV FICHE CONSTAT N° 25/03

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : **580991**
- Marque : **MONTROUGE (SEINE)**
- Type : **CX3**
- Constante d'impulsion : **2 Wh/Tr**
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Calibre **10 A - 2x127V - 50Hz**
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) **42286** Pmax Hr

Installé sous le compte de contrat et utilisé par Mr **Mme Andrade Antoinette** à l'adresse **816AP 88000 B villa N° 886 E**

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

Fils plomb coupé (s)
Fils inexistant

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier
Plombs falsifiés
Autres plombs

pas de numero

A3 - Capots

dévissé
ouvert
cassé
percé

A4 – Ecran LCD

cassé
eteint

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur
Bouclage des TC
Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur

Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

*Capot ouvert et absence de scellé
Compteur pas bien fixé*

A utilisé le compteur ci-dessus indiqué ; approuvé les constats et a signé la présente fiche de constat.

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 27/03/2025 à 14H40

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N° 580991 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Mme Andrade Antoinette
- Raison Social : SSCAP BAO BAB villa N° 686 E
- Adresse :
- Type de compteur : AX3
- Compte de contrat :

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat) N° 25/03 du 27/03/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



LE CLIENT

